

ANNEXE 9

Lettre de Dumaz au Comité de Salut public du 16 avril 1794 (reçue le 25 avril)

« Briançon, 27 germinal an II.

« Citoyens collègues,

« Je viens de recevoir deux rapports de l'expédition qui a été tentée le 17 de ce mois sur le Petit et le Grand Mont-Cenis; l'un qui m'a été adressé par le général en chef, fait par l'officier général Gouvion, l'autre fait par le capitaine des guides Ratel, et qui m'a été adressé par l'agent national auprès du district de Chambéry. Ces deux rapports, quoique différents sur quelques points de détail, prouvent que toutes les mesures avaient été bien prises pour la réussite, et que, si l'on ne l'a pas obtenue, par rapport à la mort du brave général Sarret, que la lâcheté d'une partie des soldats et officiers qu'il commandait a forcé de s'exposer presque seul à la face des ennemis, la mort de ce général a rendu nulle la force de la colonne de 2.150 hommes qu'il commandait, et, cette colonne n'ayant pas rempli son objet, les deux autres, commandées par le capitaine Ratel et par le commandant du bataillon franc Mayer, ont été obligées de se retirer. La lettre que m'a adressée l'agent national auprès du district de Chambéry, et dont je vous transmets copie ci-joint M, vous confirmera ces vérités. C'est bien fâcheux d'avoir perdu dans cette affaire un brave général et d'avoir échoué dans une entreprise dont le succès était certain et presque obtenu.

« Le général en chef me marque qu'il a pris des déterminations pour réparer ce malheureux événement; je lui adresse le rapport du capitaine Ratel, afin qu'il prenne des mesures pour punir les lâches et les traîtres qui ont fait manquer l'expédition; je suis trop éloigné des lieux pour prendre les informations qui seraient nécessaires pour cet objet, et je ne puis discontinuer les revues de l'infanterie qui me sont confiées et qui sont des plus urgentes pour opérer l'embrigadement.

« Je viens de terminer les revues des bataillons qui se trouvent à Embrun, Mont-Lyon, Briançon, Mont-Genève et la vallée de Neuwache. J'ai trouvé partout l'esprit du soldat fort bon. Vous en jugerez par l'adresse qui m'a été remise par le 5^c bataillon des Côtes maritimes, qu'il m'a chargé de transmettre à la Convention nationale, et par le don qu'il a fait à la patrie de deux jours de paye ; vous ne manquerez pas sans doute de donner à ces traits généreux la plus grande publicité. Au milieu des trahisons que la République éprouve, c'est une consolation bien douce que de proclamer les enfants qui lui restent fidèles. Vous en jugerez par le 3^e bataillon du Jura, sorti de Mayence, où règne la meilleure discipline et la meilleure administration. Ce bataillon est aux avant-postes en face de l'ennemi, et il ne refuse pas de combattre, malgré sa capitulation. Cependant on va le faire relever et rentrer dans les forts jusqu'à ce que vous ayez donné vos déterminations à cet égard ; je vous observe que le terme de leur capitulation expire au mois de juillet, et que ce n'est guère qu'à cette époque que la campagne s'ouvre dans cette partie.

« Les fortifications, les hôpitaux et magasins des places de Mont-Lyon et de Briançon sont en très bon état ; il n'y manque que les approvisionnements nécessaires qu'on a encore le temps d'y faire parvenir, au moyen de quoi l'on n'a rien à craindre dans cette partie.

« Je vous fais part, citoyens collègues, que j'ai trouvé dans le 2e bataillon d'infanterie légère, ci-devant chasseurs du Dauphiné, plusieurs mauvais sujets, quelques-uns étrangers, qui m'ont été dénoncés par tous les officiers et sous-officiers de ce régiment comme semant le désordre et un mauvais esprit; ce sont des ivrognes, des tapageurs, soupçonnés de faire des vols pour alimenter leur débauche, cherchant sans cesse querelle à leurs camarades, faisant très mal le service, et en distrayant leurs frères d'armes. Je n'ai pu m'empêcher de les réformer comme mauvais sujets, sur la demande qui m'en a été faite par écrit par tous les officiers et sous-officiers de ce régiment. Je pense que vous ne désapprouverez pas cette mesure, qui a été accueillie par tout le bataillon. L'expérience a parfaitement prouvé qu'une vingtaine de mauvais sujets suffit pour désorganiser et gâter l'esprit d'un bataillon, que ces mauvais sujets sont toujours lâches en face de l'ennemi, et qu'ils n'ont du courage que lorsqu'ils sont ivres pour quereller leurs camarades.

« La loi ne permet que quatre femmes par bataillon, comme blanchisseuses; cette loi est exécutée ponctuellement; mais, dans tous les bataillons que je viens de passer en revue, on se plaint que ces quatre femmes ne peuvent suffire pour blanchir le linge de 1,067 hommes, qui pour la plupart se trouvent disséminés sur différents points fort éloignés les uns des autres; ils attribuent au défaut de propreté des linges la quantité de galeux qui se trouvent dans chaque bataillon; ils désireraient avoir une femme utile par chaque compagnie, munie de certificats de bonne vie et mœurs; je pense qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à autoriser cette mesure; il en résulterait au contraire un grand bien dans l'armée des Alpes, où tous les bataillons sont dispersés en plusieurs détachements; je n'ai pas cependant pas voulu l'autoriser, parce qu'elle est contraire à la loi. C'est à vous, citoyens collègues, à y pourvoir.

« Il n'y a pas de décade que je ne reçoive du ministre de la guerre des lettres relatives à l'organisation de la cavalerie; je les ai toutes renvoyées au chef de l'état-major, afin qu'il les fasse parvenir à celui qui est chargé de cette opération; j'ai prévenu depuis longtemps le ministre que je n'en étais pas chargé. Il peut se faire que personne n'ait été nommé pour remplir cet objet, mais je ne puis m'y immiscer sans des ordres précis de votre part. Je vous observe cependant que les revues de l'infanterie m'occupent jour et nuit et ne me laissent de repos que le temps où je suis en route pour me rendre d'une garnison à l'autre.

« Une indisposition de quatre jours m'a mis dans l'impossibilité de vous écrire plus tôt. Je pars après-demain pour la vallée de Barcelonnette y passer en revue les bataillons qui s'y trouvent; je suis obligé de laisser ici pour quelques jours le général Rivas, que j'avais choisi pour adjoint; il a fait une chute de cheval en revenant de la vallée de Neuvache, qui lui a causé une forte contusion au bras et' disloqué une épaule; il sera remplacé pendant ce temps par le commandant de bataillon Constantini.

« Salut, union et fraternité,

« Dumaz. »